GUIDE DES AIDES SOCIALES

EDITION 2020-2021

SOMMAIRE

1 BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Bourses sur critères sociaux (BCS) 4
ASAP et ASAA 4
Prêt garanti par l'État 5
Exonération des droits universitaires 5
Autres aides 5

2 SANTÉ

Services de santé à l'Université 6
CEGIDD et Centre de Vaccination Publique 6
Complémentaire Santé Solidaire 7
Autres consultations 7

3 LOGEMENT

Logement et services du CROUS 8
Allocations pour le logement 8

4 EMPLOI

Jobaviz 9
Rpro 9
Annonces ATFO 9

5 TRANSPORTS

Fil bleu 10
Abonnements étudiants SNCF 10
Autres 10

6 RESTAURATION

Services de restauration du CROUS 11
Les associations solidaires 11
Manger mieux, sain et anti-gaspi 12

7 AIDES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour les étudiants d'Outre-Mer 13
Université François Rabelais - CFUO 13

8 CONTACTS ET LIENS

Contacts 14
Liens utiles 14

EDITO

Bonjour futur.e collègue !

J'ai l'immense plaisir de te présenter l'édition 2020-2021 du Guide des Aides Sociales de l'ATFO. Entièrement réédité, j'y ai ajouté de nouvelles rubriques afin qu'il réponde mieux à tes besoins et te permette d'appréhender plus sereinement la rentrée et la nouvelle année universitaire. Tu y trouveras donc tout un tas d'informations sur les bourses et les aides concernant le logement, l'alimentation, l'emploi, le transport, etc.

Je tiens aussi à remercier Alice et Marianne (Co-Présidentes), Aurélia (VP Mobilité Internationale) et Solenn (VP Activités) pour leur aide précieuse dans la réalisation de ce guide.

Si tu as la moindre question concernant les différentes aides référencées, n'hésite pas à consulter les liens présents dans ce guide ou à me contacter directement, je te répondrai du mieux que je peux !

Manon Chaumillon
VP Questions Sociales
Étudiante en 3ème année au CFUO de Tours
06 73 61 46 34
atfo.questionssociales@gmail.com

Association Tourangelle des Futurs Orthophonistes

1 BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Bourse sur critères sociaux (BCS)

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une bourse qui s'étale sur plusieurs échelons selon le nombre de « points de charge ». Être bénéficiaire de cette aide permet une exonération des frais d'inscription à l'université ainsi qu'une allocation mensuelle.

Les BCS sont délivrées par le CROUS. Pour en bénéficier il faut :

- Etre étudiant en formation initiale ;
- Avoir moins de 28 ans.

Les critères pris en compte pour les « points de charge » sont les suivants :

- Les revenus des parents ;
- La distance au domicile familial ;
- Le nombre de frères/sœurs dans l'enseignement supérieur ;
- Les éventuelles modifications de situation (chômage, divorce, décès...).

Le critère de la distance est primordial ! Même si tu penses ne pas être éligible aux bourses, la distance apporte des points de charge et peut te faire passer au statut de boursier échelon 0bis.

Comment faire la demande ?

Voici le lien pour faire la simulation de tes droits (non obligatoire) : https://simulateur.lescrous.fr/. Puis il faut constituer le Dossier Social Etudiant (DSE) via le lien suivant : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/.

Il te suffit de te connecter ou de créer un compte puis de suivre les démarches indiquées.

Quand ?

- Du 15 Janvier au 15 mai 2020.
- Il est possible de constituer le DSE plus tard ; ton dossier sera traité plus tard mais tu pourras bénéficier rétrospectivement de la bourse.

Ex : je fais ma demande en juin, je peux bénéficier d'un échelon 3 selon le simulateur. Mon dossier sera traité après la rentrée et je percevrai la bourse rétroactivement à partir d'octobre ou novembre. Les frais d'inscription, que j'aurais dû avancer, me seront aussi remboursés.

Tu peux faire une demande de réévaluation en cours d'année si ta situation change.

Aides Spécifiques Allocations Ponctuelles (ASAP) et Aide Spécifique Allocation Annuelle (ASAA)

ASAP

Elles sont délivrées par le CROUS. Lorsqu'un étudiant rencontre des difficultés financières exceptionnelles pour diverses raisons, il faut constituer une demande d'ASAP avec les assistantes sociales du CROUS. Ce dossier est étudié anonymement en commission afin d'allouer une aide à l'étudiant. Les ASAP sont mises en place pour t'aider en cas de difficultés de paiement de loyer, de charges, de frais de santé... Les aides accordées peuvent être de différents types : rechargement de carte Izly, tickets RU, bons pour les Halles de Rabelais, pour les Restos du Cœur, virement bancaire, etc.

ASAA

Elle est à destination des étudiants qui rencontrent des difficultés pérennes et qui ne peuvent pas bénéficier de la BCS pour des raisons de critères ou en cas de rupture familiale (= pas d'accès à l'avis d'imposition des parents). Il faut également constituer un dossier avec une assistante sociale, qui sera examiné anonymement en commission. L'aide est versée mensuellement comme une BCS.

Service Social
60 rue du Plat d'Etain,
Bâtiment H, Tours
02 47 60 42 46

Prêt garanti par l'État

Ce prêt à destination des étudiants est proposé par de nombreuses banques (Crédit Agricole, CIC, Crédit Mutuel, Société Générale, Banque populaire, Caisse d'Epargne). Il est accessible sans conditions de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers. Il peut être remboursé de manière différée.

Exonération des droits universitaires

Pour qui ?

Les étudiants qui rencontrent des difficultés financières, qui ont perdu leur droit à la bourse, etc. peuvent parfois bénéficier d'une exonération des droits universitaires.

Les critères de recevabilité sont les suivants :

- être âgé de moins de 28 ans au 1er septembre 2020
- avoir déjà effectué une année d'études en France pour les étudiants de nationalité étrangère
- ne pas avoir été défaillant en 2019-2020
- ne pas cumuler plus de quatre inscriptions en thèse
- ne pas être interne en médecine ou en maïeutique
- les ressources des parents et/ou de l'étudiant sont également prises en compte.

Comment faire la demande ?

Le dossier de demande d'exonération est téléchargeable à l'adresse suivante : *https://www.univ-tours.fr/campus/vie-pratique/bourses-et-aides-sociales/*. Il peut également être retiré auprès de la scolarité ou du Service des Études et des Formations au Bureau des Études et de la Vie Universitaire. La décision est prise en commission et l'exonération ne porte que sur les droits de scolarité.

Autres aides

Ta région, ton département ou ta commune peuvent t'aider à financer une partie de tes études, avec des bourses annuelles, un prêt d'honneur, un pass culture ou des abonnements aux transports... Il faut te renseigner auprès du Conseil Général de ton département d'origine ou auprès de ta ville d'origine pour un éventuel Revenu Minimum Etudiant (RME).

YEP'S, le portail des aides de la région Centre-Val de Loire recense aussi tout un tas d'aides et de bons plans concernant le logement, le transport, la culture, la formation, etc. N'hésite pas à faire un tour sur le site internet pour connaître tes avantages. *https://www.yeps.fr/*

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Service des Études et des Formations
60 rue du Plat d'Etain,
Bâtiment A, Tours
02 47 36 64 13

2 SANTÉ

Services de santé à l'Université

Service de Santé Universitaire (SSU)

Ce service propose des consultations et bilans de santé gratuits et confidentiels. Les professionnels suivants y sont présents :

- Médecins ;
- Infirmiers ;
- Psychiatres et psychologues ;
- Dentiste ;
- Diététicienne ;
- Orthophoniste.

Pour faire des demandes de tiers-temps ou d'aides adaptées, tu dois t'adresser au SSU. Le centre de planification familiale du SSU (gynécologie, contraception, sexologie, dépistage IST) propose également des consultations.

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)

Le BAPU accueille les étudiants en souffrance psychologique. L'équipe est composée de psychologues, psychiatres et sophrologues et propose différentes prises en soin (individuelles, groupe, pharmacologie, relaxation) sans avance de frais. L'équipe est soumise au secret médical.

SSU
60 rue du Plat d'Etain,
Bâtiment A, Tours
02 47 36 77 00

BAPU
3 rue d'Amboise, Tours
02 47 61 61 31
accueil.bapu@apajh37.org

CEGIDD et Centre de Vaccination Publique

CEntre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CEGIDD)

Le CEGIDD propose le dépistage, la vaccination, et le traitement contre différentes IST dont le VIH, les Hépatites A et B et le papillomavirus. Il t'accueille du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h. Il propose aussi la contraception d'urgence ainsi que des entretiens avec une psychologue et/ou une assistante sociale.

Centre de Vaccination Publique (CVP)

Le CVP t'accueille du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il est possible de t'y faire vacciner gratuitement. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous, en appelant au **02 47 47 39 64**. Tous les vaccins du calendrier vaccinal en vigueur et pris en charge par l'Assurance Maladie sont disponibles. A noter : les vaccins nécessaires avant un départ en voyage à l'étranger ne sont pas proposés.

5 rue Jehan FOUQUET,
37000, Tours

CEGIDD : 02 47 66 88 41 ;
cegidd@chu-tours.fr

CVP : 02 47 47 39 64

Complémentaire Santé Solidaire

Elle remplace la CMU-C et l'ACS et elle est totalement gratuite. L'évolution du dispositif de la CMU-C en Complémentaire Santé Solidaire n'entraînera pas de changement pour les personnes déjà bénéficiaires de la CMU-C. Cependant, elle offre de meilleures garanties et simplifie les démarches pour les bénéficiaires de l'ACS. Pour plus de détail concernant ces changements, tu peux consulter le site de la Complémentaire Santé Solidaire.

L'objectif de cette nouvelle complémentaire est de faciliter l'accès aux soins et de compléter les remboursements de la Sécurité Sociale. Pour en bénéficier, il faut répondre à deux critères :

- Bénéficier de la prise en charge de tes frais de santé par l'Assurance Maladie
- Avoir des ressources inférieures à un plafond variant selon le lieu de résidence et la composition du foyer

Les bourses sur critères sociaux ne sont pas prises en compte dans le calcul du droit à la Complémentaire Santé Solidaire.

Tu peux consulter tout professionnel de santé (en cabinet, à l'hôpital, en clinique). Aucun dépassement d'honoraires ne peut t'être facturé sauf en cas d'exigence particulière de ta part. En cas d'hospitalisation, le forfait journalier hospitalier est pris en charge sans limitation de durée. La Complémentaire Santé Solidaire prend également en charge tes prescriptions : médicaments, analyses médicales... Cette complémentaire permet aussi d'être exonéré de la "participation forfaitaire" de 1€, comprise dans chaque acte médical.

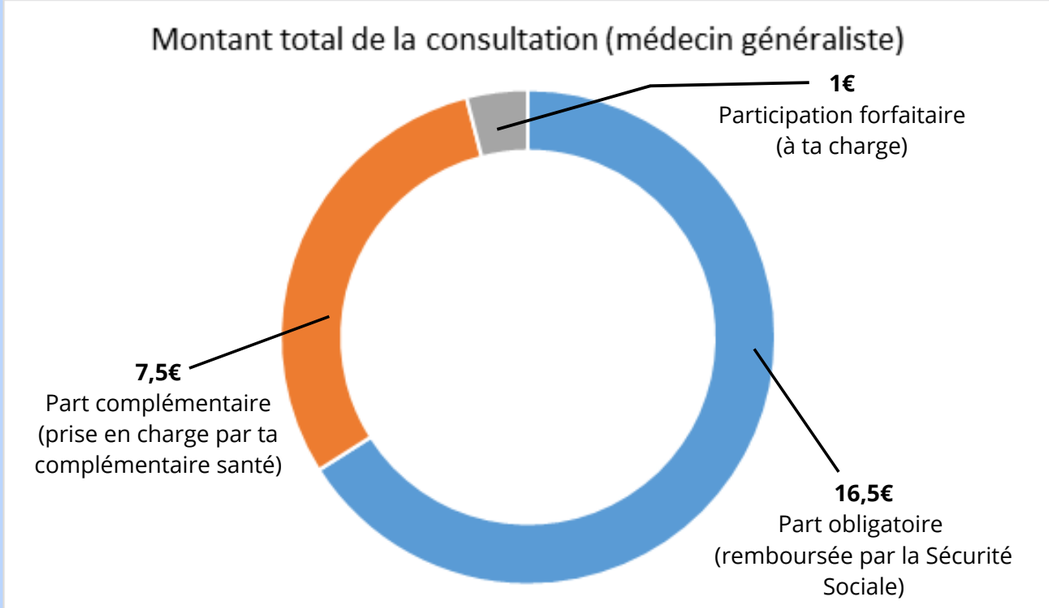

Plus d'infos :
https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/complementairesantesolidaire.php

Autres consultations

Tu as la possibilité de demander à ton médecin traitant de pratiquer le tiers payant. Pour connaître tes droits sur la Sécurité Sociale et la Mutuelle, renseigne-toi auprès de ta Sécurité Sociale ou bien auprès de celle de tes parents.

3 LOGEMENT

Logements et services du CROUS

A l'année

Le CROUS te propose un large choix de logements en résidences ou cités universitaires (chambre, T1, T2 ou T3) : *http://www.crous-orleans-tours.fr/logements/nos-residences/*.

Pour cela, il faut réaliser la demande en même temps que ta demande de bourses dans le DSE (Dossier Social Etudiant). Tu pourras y formuler 4 vœux. Une notification d'attribution ou une inscription sur liste d'attente te sera proposée.

Si tu vis dans un des logements du CROUS, tu peux bénéficier des APL et être exonéré de la taxe d'habitation. Si tu souhaites faire une demande en cours d'année, rends-toi sur le site *https://trouverunlogement.lescrous.fr/*

Pour les stages ou les déplacements ponctuels

Tu peux également demander un logement CROUS pour une nuit ou une semaine : *http://www.crous-orleans-tours.fr/logements/demande-de-logement-temporaire/*

Lokaviz

C'est un service du CROUS qui recense des annonces de :

- Logements privés ;
- Chambres chez l'habitant ;
- Chambres, studios, appartements, colocations ;
- Particuliers ou du CROUS.

Ces offres sont garanties pour la qualité du logement (lieu, tarif, confort...). *https://www.lokaviz.fr/*

Caution Locative Étudiante (CLÉ)

La CLÉ est un dispositif qui se porte garant pour les étudiants de moins de 28 ans qui souhaitent louer un logement et qui n'ont pas de garant. Les étudiants cotisent à hauteur de 1,5% de leur loyer pour un fonds mutualiste, à partir duquel les remboursements de loyers non payés seront faits. Il te suffit de faire un dossier sur *https://www.lokaviz.fr/*.

Allocations pour le logement

Aide Personnalisée au Logement (APL)

Tu peux faire une demande d'APL auprès de la CAF de ta région d'études. Cette aide est calculée en fonction de :

- Tes revenus de l'année 2018* ;
- Ta situation familiale ;
- Ta situation professionnelle ;
- La surface du logement ;
- Le montant du loyer sans les charges ;
- Tes avis d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière).

Si tu es rattaché au foyer fiscal de tes parents, ce sont leurs informations qu'il faudra renseigner. Pour estimer tes droits à l'APL, rends-toi sur l'adresse suivante : *https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement/*.

**Une réforme prévoyant que les aides au logement soient calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois et non plus sur les revenus d'il y a 2 ans devait entrer en vigueur le 1er avril 2020. En raison de l'épidémie de Covid-19, l'application de cette réforme est repoussée à une date qui sera fixée par un arrêté et au plus tard le 1er janvier 2021. Il se peut qu'au moment où tu lis ce guide, cette réforme soit désormais appliquée.*

Allocation de Logement Sociale (ALS)

C'est une aide au logement qui peut t'être attribuée par la CAF si tu ne peux pas prétendre aux autres aides au logement (APL et ALF). Pour tout renseignement complémentaire : *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F128*

4 EMPLOI

Jobaviz

Jobaviz est un service du CROUS. Professionnels, particuliers et événementiels de l'agglomération de Tours proposent des annonces de petits boulots compatibles avec les horaires d'étudiant. Que tu recherches de l'aide aux devoirs, des gardes d'enfants, un emploi de guide, d'hôte d'accueil, de livreur, de vendeur…tu trouveras ton bonheur sur Jobaviz ! Inscris-toi sur https://www.jobaviz.fr/ et contacte les employeurs afin de trouver le job qu'il te faut selon tes compétences et possibilités.

Rpro

L'université propose également un réseau professionnel qui peut vous permettre de trouver un emploi étudiant permanent ou périodique. Pour cela inscris-toi sur https://rpro.univ-tours.fr/ ou rends-toi à la Maison d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle.

Annonces ATFO

L'ATFO relaie de nombreuses offres de job étudiant, notamment aide aux devoirs ou gardes d'enfants. N'hésite pas à contacter la VP Activités de l'association et à consulter les offres envoyées par mail ou disponibles sur le site internet de l'ATFO.

5 TRANSPORTS

Fil Bleu

- Abonnement étudiant : 27,60€ par mois, pour voyager autant que tu le souhaites sur tout le réseau Fil Bleu. Pour plus d'infos : https://www.filbleu.fr/tarifs-et-vente-en-ligne/nos-tarifs/20-tarifs/voyage-regulier/913-pass-etudiant
- Voyage à l'unité : 1,60€ le trajet d'1h correspondances incluses
- Pass Liberté : tu ne paies que ce que tu consommes ; 1,40€ le trajet d'1h en validant ta carte à chaque trajet. Le coût de tes voyages est prélevé directement sur ton compte bancaire. Si tu n'utilises pas ta carte, aucun prélèvement n'est fait !
- Navette Tours➡Saint-Pierre-des-Corps : tu peux utiliser ton ticket ou ton pass fil bleu entre les deux gares pour prendre le TER qui les relie !

A savoir : les tickets de bus coûtent 0,10€ et sont rechargeables, conserve-les !

Abonnements étudiants SNCF

TER BAC+

Pour une cotisation annuelle de 30€, cette carte te permet de voyager avec 50% de réduction sur ton trajet domicile/études (ou stage) en semaine + sur tous tes trajets les week-ends et jours fériés. Elle est valable sur les trains et autocars TER ainsi que les autocars Rémi. Pour plus d'infos : *https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/cartes-abonnements/etudiants-et-scolaires/voyages-hebdomadaires-etudiants-apprentis/voyages-hebdomadaires-region-centre partenaires/%5Btab%5Dterbacterapprenti*

Abonnement étudiant-apprenti

Cela te permet de voyager de façon illimitée sur ton trajet domicile/études (ou stage). Le tarif est calculé en fonction du trajet, mais la carte est plafonnée à 75€ par mois. Pour plus d'infos : *https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/offres/cartes-abonnements/etudiants-et-scolaires/voyages-quotidiens-etudiants/abonnement-etudiant-apprentis-region-centre*

Carte avantage Jeune

Elle te coûtera 49€ par un an et t'assure un minimum de 30% de réduction sur tous tes trajets en TGV InOui et Intercités. En plus, il t'offre de multiples réductions : annulation gratuite du billet jusqu'à J-2, réductions sur les locations de voiture, la restauration à bord des trains, jusqu'à -60% pour 3 enfants accompagnants *http://nprdwebx.n2crm.fidelisationsncf.com/emailing/cartes_avantages/index.html*

Forfait étudiant (Tours)

Concernant la ville de Tours, deux offres existent :

- Pour 41€ : Carte Jeune + 3 trajets sur ton pass Liberté (Fil Bleu) + 50€ de réduction sur différents transports (trains InOui, OuiGo, OuiBus etc.).
- Pour 41€ : Carte Jeune + un mois d'abonnement étudiant Fil Bleu + 3 mois de Vélocity + 50€ de réduction. Par la suite, tu seras prélevé de 27.60€ par mois, correspondant au montant de l'abonnement étudiant Fil Bleu.

Autres

N'hésite pas à demander à ta région, ton département ou ta commune s'ils peuvent prendre en charge une partie de tes frais de transports pour aller sur ton lieu d'études, de stage et pour ton retour à domicile.

Le CFUO de Tours a mis en place une convention avec le Conseil Régional afin d'indemniser les frais de transport, d'hébergement et de bouche des étudiants en stage. Pour plus d'informations sur ces aides et pour en connaître les modalités, tu peux contacter la responsable de la formation clinique ou moi-même.

6 ALIMENTATION

Les services de restauration du crous

Restaurants Universitaires (RU)

Pour 3,30€, tu peux avoir un repas complet au RU. Un système de repas à points commence à être mis en place (6 pts pour 3,30€ puis 0,70€ par point supplémentaire).

- RU Tonnellé
- RU Plat d'Etain
- RU Tanneurs

Cafétérias

Les cafétérias proposent des sandwichs, paninis, pâtes, burgers, hot dog, viennoiseries et boissons. La formule à 3,30€ te permet d'avoir un sandwich et une canette ou un sandwich, une bouteille d'eau et un dessert (yaourt, fruit ou compote).

- Cafétéria Tonnellé
- Cafétéria La Riche (attention : fermeture pendant les révisions et examens)
- Cafétéria Tanneurs

Les associations solidaires

Les halles de Rabelais

Les Halles de Rabelais sont une initiative de l'association étudiante « IAE engagement citoyen » qui vient en aide aux étudiants en difficulté. Ils proposent des colis alimentaires deux fois par mois à la maison de l'étudiant à Grammont, des produits d'hygiène, du matériel scolaire… Ils organisent des événements et des assistantes sociales sont à ton écoute. Tu peux t'adresser directement à eux ou passer par les services du CLOUS au Plat d'Etain.

Les Restos du Cœur

Les Restos du Cœur peuvent t'apporter un soutien alimentaire, moral, social… Ils proposent des ateliers de cuisine, de culture et des loisirs, ainsi qu'une aide alimentaire.

Frigo solidaire et Frigo partagé

Tu peux trouver deux frigos de ce type à Tours et un à La Riche :

- Place des Halles, près du restaurant Le Mastroquet (Tours)
- Rue Colbert, près du café La Barque (Tours)
- Rue Saint-François, à La Ressourcerie (La Riche)

Manger mieux, sain et anti-gaspi

Too Good To Go

Tout le principe de Too Good To Go repose sur le panier surprise, composé des invendus du jour des commerçants. Ces derniers sont en pleine forme et n'attendent que toi pour les manger ! Les invendus ne sont ni plus ni moins que les produits frais que les commerçants ne peuvent plus vendre le lendemain : les viennoiseries, les plats du jour… Tu ne sais donc pas exactement ce que tu vas manger mais tu sauves (un peu) le monde et ton appétit en 3 clics. Chaque panier est vendu entre 3 et 6€ pour une valeur initiale allant de 12 à 15€.

Yuka

C'est une application qui te permet de scanner et déchiffrer les étiquettes de tes produits alimentaires. Un score sur 100 est attribué à chaque produit selon sa qualité nutritionnelle, les additifs qui y sont présents, etc. Yuka analyse également les produtis cosmétiques et d'hygiène.

frigo magic

Les applis comme frigo magic, Kitchen Pal, ou certains sites internet comme Marmiton te proposent tout un tas d'idées recettes en renseignant les ingrédients que tu as dans ton frigo ou dans tes placards. Des recettes peuvent t'être proposées en fonction de ton régime alimentaire (végétarien, végétalien, sans gluten, sans lactose, etc.).

Le marché Provençal
PRIMEUR

Depuis l'année dernière, un partenariat est mis en place avec Le marché Provençal, un primeur de Chambray-lès-Tours, qui nous livre régulièrement des paniers de fruits et légumes locaux et de saison (6€ le petit panier et 12€ le grand). Pour bénéficier de ce service, il faut être adhérent à l'ATFO.

7 AIDES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour les étudiants d'Outre-Mer

Une aide financière (1 aller-retour par an) est accordée par les départements d'Outre-Mer pour les étudiants suivant une formation inexistante ou saturée sur place. Il te faut faire la demande auprès du Conseil Général te concernant. Le montant du billet remboursé dépend de ton statut de boursier ou non.

Université François Rabelais - CFUO

Mobi-Centre (Région Centre-Val de Loire)

Conditions :
- être en formation initiale supérieure
- ne pas bénéficier d'une aide accordée par une autre collectivité pour un même projet
- Être de nationalité Française ou ressortissant de l'UE élargie
- Le stage doit faire partie intégrante du cursus (caractère obligatoire)

Durée minimum du séjour à l'étranger :
- 4 semaines pour les stages
- 3 mois pour les séjours d'études

Montant : 175€ par mois (suscpetible de changer selon les années) avec majoratiob de 50% pour les mobilités hors Europe

CFUO

Le CFUO organise un partenariat avec quelques écoles à l'étranger, notamment au Liban et selon les années au Portugal. Pour en savoir plus sur les conditions d'échange, contacte la commission stage de l'école ou bien la VP Mobilité Internationale de l'ATFO.

Tu peux également contacter le correspondant Mobilité Internationale (CMI) de l'UFR ou bien la Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Université pour avoir d'autres renseignements sur les aides possibles. *https://www.univ-tours.fr/l-universite/direction-des-relations-internationales-dri--116823.kjsp*

Fonds de Mobilité Étudiante

Cette aide concerne les stages et les semestres à l'étranger. Le montant varie en fonction du projet, de sa durée, de la destination et du total des aides perçues. Le dossier est à déposer en ligne auprès de la DRI avant la mi-juin pour le 1er semestre et la mi-novembre pour le 2nd semestre.

Conditions :
- Être étudiant en L2 minimum, inscrit en formation initiale
- Critère social : étudiants dont le Revenu Brut Global familial sur le dernier avis d'imposition est inférieur à 50 000€.

8 CONTACTS ET LIENS

Contacts

Dans cette rubrique, tu trouveras un récapitulatif des contacts qui peuvent t'être utiles. De plus, si tu as la moindre question, personnelle ou à propos de ce guide, n'hésite pas à contacter l'ATFO : nous sommes là pour répondre à tes besoins et interrogations !

ATFO : *atfo.questionssociales@gmail.com*

CFUO : 10 Rue Emile Aron, La Riche
02 47 36 61 23
sophie.lavergne@univ-tours.fr

CLOUS Tours : 60 Rue du Plat d'Etain, Tours
02 47 60 90 39
accueil-clous@crous-orleans-tours.fr

CROUS Service Social : 60 rue du Plat d'Etain, Bâtiment H, Tours
02 47 60 42 46

FNEO :
C/O FAGE, 79 rue Perier, 92120 Montrouge
qs.fneo@gmail.com

Maison de l'Etudiant : Avenue Arsonval - Campus Grandmont, Tours
Valérian Boucher (responsable BVE) : 02 47 36 66 56
valerian.boucher@univ-tours.fr

Liens utiles

Sur les sites suivants, tu trouveras la quasi-totalité des informations utiles.

- *www.etudiant.gouv.fr*
- *www.service-public.fr*
- *www.caf.fr* : site des caisses d'allocations familiales
- *www.ladom.fr* : site de l'agence d'Outre-Mer pour la Mobilité
- *www.ameli.fr* : site de la Sécurité Sociale
- *www.fage.org* : site de la FAGE, Fédération des associations générales étudiantes.
- *https://www.yeps.fr/* : le pass des jeunes en Région Centre